

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail – Justice - Solidarité

152
DECRET D/2017/...../PRG/SGG

PORTANT ADOPTION DE LA LETTRE DE POLITIQUE NATIONALE DU
CONTENU LOCAL

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret D/2015/226/PRG/SGG du 26 décembre 2015, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2015/227/PRG/SGG du 30 décembre 2015, portant Structure du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2016/003/PRG/SGG du 04 janvier 2016, portant nomination des membres du Gouvernement, tel que modifié à ce jour ;

Vu le Décret D/2016/131/PRG/SGG du 20 avril 2016, portant attributions et organisation du Ministère de l'Industrie, des PME et de la Promotion du Secteur Privé ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa session ordinaire du jeudi 11 mai 2017 ;

DECRETE

Article 1^{er} : Est adopté la LETTRE DE POLITIQUE NATIONALE DU CONTENU LOCAL.

Article 2 : Le Premier Ministre et les Ministres en charge de l'Industrie, des PME et de la Promotion du Secteur Privé et des Mines sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent Décret.

Article 3 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République.

10 3 JUL. 2017
Conakry, le


Prof. ALPHA CONDE